

Le 22 Novembre 2012

CONVOCAATION

par voie électronique

Ordonnance N° 2055-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives
(JORF, 9 décembre 2005, P. 18986)

du Conseil Municipal en séance ordinaire à la Mairie, le

JEUDI 29 NOVEMBRE 2012 à 20 H 30

ORDRE DU JOUR

- Réforme territoriale
- Révision Plan Local Urbanisme et PLUI
- Commission évaluation des charges
- CTER Rue de la Conciergerie- de l'Ancien Champ de Foire-Rue du Petit bourg
- Subventions aux associations
- Loyers 2013
- Point sur église et Indemnité
- Point sur l'étude de programmation
- Programme culturel 2013 - Subventions
- Protection sociale complémentaire-Consultation CDG Prévoyance
- Placement de fonds
- Virements crédits- Régularisations comptables
- Rapport commissions communales et communautaires
- Questions diverses -

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Nicole FORTUNÉ.



COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 29 NOVEMBRE 2012 à 20 H 30

Présents : Nicole Fortuné, Bernard Renoux, Jean-Maurice Michaud, Claude Largeau, Jacques Largeau, Hervé Bonnanfant, Murielle Girard, Yves Pacaud, Jean-Bernard Riby, Stéphane Destandau, Francis Defaye, Alain Baribaud, Martine Corbinus, Claudie Guitton, Dominique Guitton.

Préambule : approbation du PV de la dernière réunion de conseil municipal du 11 octobre 2012.

Vote : pour à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

- Réforme territoriale

Lors de la réunion annuelle des maires du canton vendredi 23 Novembre à La Boissière en présence de Messieurs le Préfet, le Sous-Préfet, le Conseiller général, la réforme territoriale a été évoquée. Lors de la réunion du mercredi 28, Madame le Maire a informé les élus du compte-rendu fait par Pascal Olivier suite à un entretien avec le Préfet et le Sous-Préfet concernant le schéma départemental de coopération intercommunale.

Un premier schéma départemental avait été proposé le 27 septembre évoquant la fusion avec la CDC du Val d'Egray, l'ensemble constituant un seuil de 12000 habitants pour les 20 communes sans Germond-Rouvre qui rejoint la Can.

A l'origine, aucune démarche préalable n'avait été effectuée puisque la réflexion initiale nous amenait à nous rapprocher vers le nord, c'est-à-dire vers Parthenay.

Le schéma sera validé le 3 décembre avec le périmètre retenu par arrêté préfectoral.

La CDCI a 3 mois pour statuer puis les communes devront délibérer sur le périmètre retenu avant le 31 mai 2013.

La CDC du Val d'Egray ayant perdu une commune, juridiquement il faut parler de rapprochement et non de fusion. Cet élément juridique est nouveau.

Le coût de ce rapprochement selon le préfet serait 80 000€ sur 12 ans.

Nous devons nous prononcer pour ou contre le rapprochement avec CDC de Val d'Egray.

Le vote porte sur l'extension de périmètre, le CM accepte ou refuse le rapprochement avec la CDC du Val d'Egray et les communes qui le souhaitent.

Vote : pour le rapprochement à l'unanimité

- Révision Plan Local Urbanisme communal et PLU Intercommunal

Peu d'avancement par rapport au conseil du 11 octobre. A ce jour la problématique n'a pas changé, nous devons réviser notre PLU pour pouvoir aménager la ZAD.

En ce qui concerne le PLUI, des arbitrages devront être faits au niveau des différentes communes de la CDC (Zone d'activités...) ce qui risque de nous être préjudiciable en termes de coût et de délai. Il faut donc que nous restions maîtres de nos choix sur la commune.

Le vote au niveau de la CDC se fait soit à la majorité, soit à l'unanimité ; selon Bernard Renoux, la majorité serait au 2/3 des communes selon les premiers éléments recueillis auprès du cabinet juridique.

Le promoteur a adressé un courrier à la commune l'informant de son souhait d'investir dans un délai de 2-3 ans maximum. Nicole FORTUNE attend le courrier de Blue Green stipulant leur accord par rapport à l'aménagement autour du golf.



Mais si la démarche du PLU est plus longue que la démarche du promoteur, quid de ses intentions ?

Le cabinet CITADIA pense que le dossier peut être réalisé dans les temps. Le PADD est prévu pour fin 2013 avec la fin du PLUI fin 2014 ce qui pourrait le rendre opérationnel mi 2015.

Pour la révision du PLU, selon Nicole FORTUNÉ nous sommes capables de boucler cette révision en 2 ans et il serait alors intégré au PLU intercommunal.

Au niveau des subventions c'est le PLUI qui l'emportera, donc pour nous il y aura un coût.

Si nous révisons notre PLU, le promoteur intégrerait les coûts de révision à hauteur de 30-40 000€ dans l'aménagement de la zone.

La commission d'urbanisme créée dernièrement se réunira pour prendre la décision puisque un accord de principe sur le PLU lui a été donné.

NF attend le courrier de Blue Green SIRIUS conseil.

- Commission évaluation des charges CDC.

Information d'Alain BARIBAUD.

La CDC a décidé en juin-juillet de prendre la compétence PLUI plan local d'urbanisme intercommunal pour l'ensemble de son territoire. Les petites communes seront dotées par l'intermédiaire de la CDC d'un document d'urbanisme. Un cabinet a été désigné pour faire toutes les démarches. Le Budget s'élève à 198 800€. Une dotation de l'Etat viendra en déduction. Restent environ 50 000€ à répartir sur les 12 communes dont les clés de répartition restent à définir. Mazières aurait à supporter 1315.75€ par an.

C'est la CDC qui statuera sur les travaux de la commission.

- CTER EFFACEMENT DES RESEAUX

En vue de la poursuite de l'aménagement du bourg, il est nécessaire d'effectuer préalablement l'effacement des réseaux. Le Comité Technique d'Effacement des Réseaux CTER a retenu pour étude la commune de Mazières pour son programme 2013 sur les rues de l'Ancien Champ de Foire, de la Verronnerie, de la Conciergerie et du Petit Bourg.

Le coût est estimé à 185 344 € HT dont 161 160 € à la charge du Sieds et 12 582 € de France Télécom. La part communale est de 11 050 € HT à laquelle il faudra ajouter les travaux de génie civil pour le réseau téléphonique, le remplacement partiel du réseau d'eaux pluviales et l'éclairage public qui sont en cours de chiffrage.

Certaines parties du réseau d'eaux pluviales sont à refaire mais pas tout.

Si nous ne souhaitons pas valider le programme proposé, c'est une autre commune qui bénéficiera de l'opportunité de prise en charge quasi totale des réseaux électriques et la commune ne pourra pas forcément y prétendre quand elle le souhaitera.

Le conseil est d'accord pour engager ce projet avec une réserve sur l'éclairage public qui pourrait être prévu mais pas réalisé dans l'immédiat. De plus, il demande l'estimation des postes non chiffrés dans le document du CTER remis aux élus.

La réponse du CTER sera connue à partir de Février 2013.

- Subventions aux associations

Une proposition est remise en début de séance et commentée par Hervé Bonnanfant.

Après étude des demandes par la commission, un montant global est retenu pour 4 950€ contre 4 800 € prévus au budget, 150€ ont été attribués en plus.

Vote : pour l'augmentation de 150 € des subventions.

- Loyers 2013

Les loyers des logements communaux seront revus en fonction de l'indice des loyers IRL en augmentation de 2.20%.

Quant au loyer de la poste, assujetti à l'indice du coût de la construction, il subira une augmentation de 4.58 %.

- Point sur église et Indemnité

-L'indemnité versée en 2011 était de 332€ pour le gardiennage de l'église. La commune se situe en dessous du tarif maximal inchangé pour 2012. Une augmentation de 2.20 % sera appliquée, elle sera portée à 340 €.

Vote : pour à l'unanimité.

-Consultation des entreprises pour les travaux

Visite cet après-midi pour les vitraux.

Les entreprises sont dirigées vers le site dématérialisé pour le retrait des dossiers. Nous espérons que la démarche sera fructueuse.

Remises des offres vendredi 18 janvier à 12 H, à 14 H avec Mme Jaunet : ouverture des plis par la commission d'appel d'offres avec l'éventualité d'avoir pour la 1^{ère} fois des offres dématérialisées.

28 février : réunion de conseil pour valider les offres.

- Point sur l'étude de programmation

Trois réunions ont eu lieu le 22 octobre.

Matin 10h : pour les élus avec Fazette Bordage et Aline Maréchaux.

Après-midi : restitution avec les partenaires techniques. Le dossier a été bien accueilli par nos partenaires. Ils ont montré un intérêt avec toutes les démarches socio-culturelles et la démarche avec la boutique solidaire. Les partenaires sont prêts à nous aider.

Soir : réunion publique. Présentation simplifiée de l'étude avec les Maziérois, mais aussi en présence de représentants des communes de Sauzé-Vaussais, Vasles, Pougne-Hérission qui mènent une réflexion identique à la nôtre.

Aline Maréchaux doit nous envoyer un dossier plus complet.

La soirée a été filmée par nos partenaires techniques DDT et CAUE. Le CD a été remis à Nicole Fortuné en cours de réunion.

- Programme culturel 2013 - Subventions

Roch Touzet a demandé à la commune de faire pour le 9 novembre un dossier de subvention pour toutes les activités socio-culturelles.

En 3 semaines, Yves Pacaud a établi un estimatif global de toutes les activités qui ont été recensées, notamment celles de Zarco et Sylvia dans le cadre de la résidence d'artistes, le 14 juillet au Petit Chêne, la Rand'eau...l'inauguration du Pré-Martinet fixée au 6 avril.

Un document est distribué en cours de séance sur le budget alloué et le financement de ces actions. L'estimation globale est de 22 310€ avec à la charge de la commune 16310€, en espérant des subventions à hauteur de 6000€ (CRDD Pays de Gatine).

Ce dossier doit être soumis au vote sachant qu'il sera affiné en fonction des subventions accordées : 5 abstentions et 10 pour.

- Protection sociale complémentaire-Consultation CDG Prévoyance

Depuis 1999 la commune participe au titre de la prévoyance avec la garantie maintien de salaire des agents. La réglementation a évolué, la participation ne concerne plus uniquement le maintien de salaire mais également la complémentaire. Pour ce qui est du maintien de salaire, elle ne sera plus calculée en pourcentage sur la rémunération des agents mais en montant mensuel fixe.

Les communes peuvent choisir les modalités de mise en place et de fonctionnement (procédures relativement compliquées) ou mandater le Centre de Gestion qui peut intervenir pour les communes seulement sur la prévoyance après avis du Comité Technique Paritaire. Lors d'une réunion d'information le CDG79 a précisé que le montant mensuel fixe se situait entre 10 et 20 € avec une convention établie pour 6 ans à compter de 2014.

Proposition du conseil : mandater le CDG79 et participation mensuelle de 15€ par agent: vote pour à l'unanimité

- Placement de fonds

Avec le déblocage des prêts pour l'église et compte tenu du décalage dans les travaux, il serait possible d'effectuer un placement de fonds de 220 000 € pour une durée à définir en fonction des besoins de trésorerie. Il est nécessaire d'ouvrir un compte à terme.

Vote pour à l'unanimité.

- Ajustement de crédits-Régularisations comptables travaux en régie

Afin de régulariser les opérations de cessions de terrains et bâtiments ainsi que pour les subventions d'équipements versées (voirie), il est nécessaire d'effectuer des ajustements de crédits.

Des travaux faits en régie par les employés, poste, chenil et par le foot, club house, sont à intégrer à l'investissement pour un montant global de 9 210.18 € TTC.

Pour à l'unanimité.

- Rapport commissions communales et communautaires
B RENOUX : Le 14 Décembre M. Bégué viendra présenter aux élus l'analyse prospective financière. Une présentation sera faite aux membres du conseil le 19 décembre à 20h30.
JM MICHAUD : +
 - analyse du circuit vélo avec Verruyes. Le dossier est entre les mains du Conseil Général.
 - problématique des sorties et des entrées au collège rue du Pré-Martinet au niveau de la sécurité.H BONNANFANT :
 - commission communautaire Petite enfance : demande de rallongement du temps de garderie + relais assistantes maternelles d'une journée.
 - Téléthon : repas à Saint Pardoux le vendredi soir - Arrivée le samedi à 16 H 30 à Verruyes.
 - Initiation au Hand demain.M GIRARD : Pologne du 3 au 6 décembre - Gouter des aînés du 15.12
Y PACAUD : -Un nom pour l'école inauguration pour la fête des écoles fin juin
 - Dernier panneau de la mare de la Rand'eau - Site web de la commune : ouverture officielle.
- Questions diverses -
 - Pédale St Florentaise. Demande de subvention à hauteur de 400€ pour 2013. Les courses n'auront lieu que l'après-midi.Vote : 1 abst et 14 pour.
 - Marché des commerçants.Plus de poissonnier (décès lors d'un accident de la circulation)
Prochain marché : 7 décembre. Plusieurs commerçants se sont manifestés. L'APE se propose de tenir une buvette avec des boissons chaudes.
Ce marché sera le dernier de l'année. Le prochain reprendrait après l'hiver en mars ou avril.
Un producteur de fromages souhaiterait s'installer le dimanche matin près de la boulangerie avec le marchand d'huîtres.

La NR vient faire un point presse pour lancer l'opération « un nom à l'école primaire et à l'école maternelle

Fin de la séance Oh.

Le Maire
Nicole FORTUNÉ